



RAPPORT ANNUEL 2015-2016

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de la Passerelle est un établissement qui accueille une clientèle uniquement composée d'élèves du préscolaire. C'est une école accueillante pour tous et chacun. La qualité du personnel qui y travaille, la clientèle qui fréquente cette école (des enfants enthousiastes qui ont hâte d'entrer dans leur première école), l'implication et la grande collaboration des parents, contribuent sûrement à faire de cette école, un milieu accueillant et stimulant.

Cette année, nous avons accueilli 18 groupes d'élèves en classe régulière et un groupe, en classe de développement social et communicatif (TSA - 5 ans). Au total, ce sont donc 365 enfants qui ont fréquenté notre magnifique école.

Nos enseignantes et enseignants ont développé une belle expertise, de grandes compétences et ont acquis plusieurs connaissances au cours des années. Un esprit d'équipe, de partage et d'entraide règne au sein de l'école, pour le bien-être et la réussite de tous les enfants.

Nos élèves de la classe de développement social et communicatif (TSA – 5 ans) ont aussi bénéficié d'un excellent service. Une orthopédagogue et une éducatrice spécialisée, à temps plein assument l'enseignement et l'accompagnement des enfants de la classe. Neuf enfants fréquentaient cette classe, cette année. Pour assumer la surveillance et l'accompagnement de ces enfants, à l'heure du dîner, une préposée et une éducatrice spécialisée étaient présentes. Une communication quotidienne se faisait entre les deux équipes, afin d'assurer un beau suivi et une belle transition pour les enfants. Nous avons aussi le service d'une orthophoniste à raison d'une journée par semaine et une psychologue, en début d'année, une demi-journée par semaine.



SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Nous avons aussi bénéficié d'un excellent service de nos professionnelles, orthopédagogue et spécialiste en éducation physique.

Les 18 classes régulières bénéficiaient des services suivants :

- 45 minutes d'orthopédagogie par semaine
- 3 jours en orthophonie par semaine
- 4 jours en psychoéducation par semaine
- 1 jour et demi de psychologie par semaine

Un spécialiste offrait une période de 30 minutes par semaine en éducation physique à toutes les classes, au gymnase. Les enfants bénéficiaient aussi d'une période de psychomotricité globale, au gymnase, supervisée par leur enseignante ou enseignant. De plus, l'enseignant en éducation physique offrait des activités à l'heure du dîner. Ce fut grandement apprécié !

ADMINISTRATION

La gestion de toute l'école a été assumée par une directrice, avec l'aide et le soutien d'une secrétaire. Une responsable d'école (enseignante) a été nommée en début d'année. Elle assumait la responsabilité de prendre des décisions et/ou de répondre aux urgences, en cas d'absence de la directrice (rencontres à l'extérieur de l'école, entre autres...). Comme elle connaissait toute la culture de l'école, ce fut facilitant. Nous avons ajouté quelques ressources supplémentaires en secrétariat, de façon ponctuelle et dans les périodes plus intenses : période d'inscription des élèves et fin d'année. Ce fut nécessaire et grandement appréciée.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

L'école offrait aussi en ses lieux, le programme Passe-Partout qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents. Ce programme a une double mission : accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant et aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire. C'est une belle transition vers la maternelle. Plusieurs familles

(64) ont participé aux rencontres. La participation des parents est essentielle à la réussite du programme Passe-Partout (environ 8 participations et parfois plus). Pour ce qui est des enfants, 18 rencontres ont été offertes. Il est à noter que ce programme comprend : un volet parents, un volet enfants et un volet parents-enfants. Plusieurs activités ont été organisées : deux fêtes, des soirées d'information, une rencontre avec une orthophoniste, une rencontre de pères et d'autres activités spéciales.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE AUX DÎNEURS

Le **service de garde** a accueilli 253 élèves réguliers tout au long de l'année. Le service fut très bien géré par une technicienne et responsable en service de garde.

12 éducatrices ou éducateurs se partageaient 253 enfants, dans leurs classes respectives, en association : une éducatrice ou un éducateur associé à une enseignante ou enseignant.

Le service de garde de La Passerelle se veut un service qui fait le lien entre l'école et la maison : une passerelle pour l'enfant de 5 ans. Donc, beaucoup de jeux extérieurs sont priorités et les activités de type « libres » favorisant la créativité et la socialisation.

La sécurité est priorisée pour nos tout-petits. Les portes fonctionnent avec une puce et chaque employé peut les ouvrir, mais à des heures spécifiques.

Chaque parent qui entre dans l'école n'a accès qu'à une seule porte, celle de l'entrée principale. Il doit d'abord s'identifier au poste d'accueil. Notre préposée à l'accueil note la présence de l'enfant sur ses feuilles de présence. Ensuite, le parent peut alors accompagner son enfant à sa classe, et il doit par la suite, sortir par une des trois portes qui lui sont indiquées ; soit celle du service de garde, celle du secrétariat et/ou la porte au-dessus des escaliers jaunes (en haut du service de garde). Le soir, le parent doit encore se présenter au poste d'accueil, s'identifier à la préposée. Celle-ci avise l'éducatrice, en utilisant son radio émetteur-récepteur, qu'un tel parent vient chercher son enfant. Elle note le départ de l'enfant sur les mêmes feuilles de présence que le matin.

Si toutefois ce n'est pas le parent qui vient chercher son enfant, il a la responsabilité de s'assurer que la personne qui se présentera au poste d'accueil est inscrite (fiche d'inscription de l'élève) comme personne autorisée à venir chercher l'enfant. Aucun appel téléphonique n'est accepté, sauf dans le cas d'une urgence exceptionnelle. La responsable demande une autorisation écrite du parent. Les courriels sont aussi acceptés.

Les parents sont très sensibles à la sécurité de leur petit. Nous avons eu beaucoup de félicitations et de bons commentaires. Les parents collaborent vraiment bien.

Les éducatrices et éducateurs bénéficiaient d'une heure de temps à leur horaire de travail pour de la planification d'animation et d'activités. La convention collective exige un temps de planification d'au minimum une heure par semaine pour les éducatrices et éducateurs : 1 heure de planification aux deux semaines et 1 heure de réunion aux deux semaines. Durant le mois de septembre, 3 heures sont prévues pour la planification et 1 heure pour la réunion du mois.

Au service de dîneurs, nous comptons sur 6 surveillantes qui se partagent 120 enfants de 6 classes différentes. Elles ont des groupes des 20 élèves chacune. La surveillance du dîner se fait en classe. Les enfants disposaient d'une heure pour manger incluant le lavage des mains, toute l'année, grâce à un service bonifié.

Un sondage a été réalisé cette année, auprès des parents des élèves dîneurs actuels, en collaboration avec le Conseil d'établissement de l'école, dans le but de recommander ou non le maintien du service bonifié offert à l'élève, pour les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018. Lors du sondage effectué le 7 juin dernier, 94% des parents ont préféré maintenir le service bonifié. Le ratio est donc maintenu à 20 enfants par groupe pour une surveillante. Ainsi, les groupes peuvent manger dans leur classe, ont accès au four micro-onde, ont une heure pour dîner et sont dans un lieu calme pour jouer en cas de mauvais temps. C'est un service qui apporte une plus grande sécurité et une meilleure stabilité. Les sondages pour le service bonifié sont à refaire aux 2 ans.

En ce qui a attiré aux journées pédagogiques, plusieurs activités se sont déroulées à l'extérieur de l'école, afin de permettre aux enseignantes et enseignants d'avoir accès à leur classe, pour rencontrer les parents, faire les bulletins, et surtout pour faire vivre d'agréables découvertes aux enfants. Une belle cohabitation se vit dans l'école, entre le personnel du service de garde et le personnel enseignant. Un esprit d'équipe et d'entraide se ressent et c'est très apprécié. Il existe d'ailleurs un comité « liaison » sur lequel siègent des éducatrices du SDG et des enseignantes pour favoriser la communication et l'harmonie. En début d'année, du temps est accordé aux duos pour permettre une meilleure collaboration. Elles sont aussi toutes les deux présentes lors de la rencontre de parents à la fin août.

Depuis la mi-février, nous avons dû engager une TES au service de garde pour trois élèves diagnostiqués TSA et pour lesquels les moments en grand groupe devenaient trop lourds. Ces élèves ont donc bénéficié d'un accompagnement privilégié le matin, le midi et après l'école. De plus, une PEH a été engagée pour accompagner les huit élèves de la classe de développement social et communicatif pour l'heure et demi au dîner.

ENTRETIEN MÉNAGER

L'entretien ménager de l'école a été fait par l'entreprise F.D. Maintenance. Nous avons un concierge de jour, qui accomplissait 25 heures par semaine et un concierge de soir, qui assumait aussi 25 heures pour compléter le travail de jour. Cette nouvelle répartition a permis un travail plus équitable entre les concierges présents à l'école et de meilleurs résultats. L'entretien d'une école, et plus particulièrement au préscolaire, demande beaucoup de temps et de l'énergie. C'est un service essentiel. Il faut s'assurer d'offrir un environnement sain à tous les enfants ainsi qu'au personnel de l'école.

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Afin de permettre l'accompagnement d'élèves ayant des difficultés de comportement et/ou d'adaptation, nous avons dû combler et assumer les coûts de deux techniciennes dont une en maladie. Heureusement, la CS a accordé à l'école l'ajout de services TES durant les mois d'avril à juin pour combler des besoins particuliers de certains élèves. Cette réalité explique le petit déficit que nous devons assumer cette année.

Nous avons mis sur pied une campagne de financement afin de concrétiser certains projets. Chocolat La Montagne a été sélectionnée cette année et nous avons amassé près de 6 400,80\$. Cette somme, additionnée aux surplus des années antérieures, a permis au personnel enseignant de faire l'achat de matériel en ergothérapie, à payer 4 séances d'ergo pour les élèves ciblés dans chaque groupe, lignage dans la cour d'école, jeux gonflables à la fin de l'année, toiles pour les bacs de sable, matériel pour la nouvelle salle multi-sensorielle, peinture pour 5 locaux. Il reste aussi un solde important qui sera reporté l'an prochain.

PROGRAMME RIBAMBELLE

L'école de la Passerelle déploie un magnifique projet favorisant l'adaptation des enfants à l'école. Le projet Ribambelle s'adresse aux enfants de 5 et 6 ans. Un dépistage systématique de tous les enfants de l'école s'effectue afin d'identifier les enfants ayant des besoins particuliers sur le plan de l'adaptation. Par la suite, tous les élèves de l'école vivent des animations données par les enseignantes ou les psychoéducatrices. Les enfants peuvent

ensuite reconnaître les émotions génératrices d'anxiété et les transformer en pensées aidantes « pensées lunettes » et « pensées menottes ». Des formations ont été offertes aux parents et au personnel de l'école, par les psychoéducatrices. Ce programme est implanté dans la plupart des écoles primaires du secteur et semble très apprécié des milieux de garde avec qui nous entretenons de bons liens.

LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE

Pour l'année scolaire 2015-2016, l'école, le Conseil d'établissement et l'ensemble du personnel ont poursuivi les buts et objectifs contenus dans la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ). L'ensemble du personnel et le Conseil d'établissement ont approuvé le projet révisé de convention de gestion et de réussite éducative. Notre convention de gestion porte le souci du personnel d'offrir un soutien approprié aux enfants notamment en regard des transitions auxquelles ils seront confrontés.

L'objectif 1 qui suit est en lien avec le but 1 du MEES qui vise l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans :

<p>Objectif 1</p> <p>En juin 2016, 80% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 6, « mener à terme des projets et activités », au 3^e bulletin</p>	<p>Cible</p> <p>80%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Afin d'atteindre notre cible, l'équipe-école a mis en place une série de moyens dont le suivi des routines complètes, l'apprentissage de la gestion du temps et l'ajout de défis graduels, etc.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p>En 2015-2016 : 89,2%</p> <p>En 2014-2015 : 87,9%</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Les moyens mis en place ont donné d'excellents résultats. À poursuivre.</p> <p>.....</p>

L'objectif 2 qui suit est en lien avec le but 2 du MÉES qui vise l'amélioration de la maîtrise de la langue :

<p>Objectif 2</p> <p>En juin 2016, 86% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 4, « communiquer oralement », au 3^e bulletin.</p>	<p>Cible</p> <p>86%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Afin d'atteindre notre cible, l'équipe-école a mis en place une série de moyens dont la variation des modes de communications, favoriser le contact avec la littérature, en offrant, entre autres, de belles périodes à la bibliothèque et des activités enrichissantes.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p>En 2015-2016 : 88,3%</p> <p>En 2014-2015 : 86,7%</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Les moyens mis en place ont donné d'excellents résultats. Bravo!</p>

En lien avec le but 3 du MEES qui vise l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, nous avons comme troisième objectif :

<p>Objectif 3</p> <p>Pour l'année 2015-2016, offrir un service d'appui à tous les élèves qui ont reçu une référence approuvée en psychoéducation ou en orthophonie.</p>	<p>Cible</p> <p>100%</p>
--	---------------------------------

Moyens mis en place

Psychoéducation :

Le projet Ribambelle vise à dépister les élèves ayant des difficultés d'adaptation à l'école. Outre le dépistage, des classes ont vécu des ateliers permettant d'outiller les enfants pour affronter leurs peurs et reconnaître leurs émotions. Les ateliers animés par les enseignantes formées et les psychoéducateurs sont reconnus par la littérature comme étant des approches efficaces. Suite aux ateliers, les enfants ont des stratégies qui leur permettent de mieux relever les défis du quotidien. Les psychoéducatrices ont aussi rencontré un nombre important d'élèves en individuel ou en sous-groupe.

Orthophonie :

Une orthophoniste travaille 3 jours par semaine à l'école de la Passerelle, auprès des élèves en classe régulière. Elle fait du dépistage, des thérapies et offre de la formation auprès du personnel de l'école.

Résultats obtenus

En 2015-2016 :

En psychoéducation, 100% des enfants ayant des besoins particuliers ont reçu un service sous une forme ou une autre.

Le dépistage précoce fait partie des pratiques gagnantes en éducation. De plus, des élèves ont été suivis de façon ponctuelle, sans avoir été référés systématiquement.

En orthophonie 73% des enfants ayant des besoins particuliers ont reçu un

Recommandations et ajustement proposés

À poursuivre l'année prochaine.

Importance de la prévention très partagée par l'ensemble du personnel.

Importance de la formation continue pour répondre aux besoins plus précis des enfants.

À poursuivre. Le service en orthophonie, plus particulièrement au préscolaire, est essentiel pour aider et soutenir les enfants qui ont des besoins particuliers.

<p>service sous une forme ou une autre. Malheureusement, la coupure d'une journée en orthophonie dédiée aux élèves du régulier a eu une certaine répercussion sur le nombre d'enfants suivis cette année. L'orthophoniste avait également les élèves de la classe de développement social et communicatif à suivre et à évaluer.</p> <p>En 2014-2015 : 100% des élèves avaient reçu un service soit en psychoéducation ou en orthophonie</p>	
--	--

En lien avec le but 4 du MEES qui vise l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire, nous avons comme troisième objectif :

<p>Objectif 4.1</p> <p>En juin 2016, 83% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 3, « interagir de façon harmonieuse avec les autres », au 3^e bulletin.</p>	<p>Cible</p> <p>83%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Le premier moyen pour créer un climat propice aux relations harmonieuses chez les enfants est de favoriser les échanges avec les différents intervenants de la communauté. À titre d'exemple, les éducatrices des Centres de petite enfance sont présentes lors de la « Visite à la maternelle » et les membres du personnel visitent les Centres avant la fin de l'année afin de favoriser la transition vers l'école. L'école est aussi représentée à la Table de concertation des organismes communautaires en lien avec les enfants 0-5 ans. La participation à ce comité</p>	

permet un arrimage entre le scolaire et le communautaire permettant ainsi un tissu de protection pour les familles à risque.

Le programme *Ribambelle*, avec les animations en classe, a aussi permis aux élèves de développer leurs habiletés à interagir harmonieusement avec les autres.

Résultats obtenus	Recommandations et ajustement proposés
<p>En 2015-2016 : 90,8%</p> <p>En 2014-2015 : 79,5%</p>	<p>Les résultats démontrent que le programme Ribambelle, porté par nos psychoéducatrices et bien transmis aux enfants par les enseignants, fait son œuvre et aide vraiment les enfants à mieux interagir entre eux. Il est important que les nouveaux enseignants qui se joindront à nous puissent suivre la formation initiale afin de maintenir ses succès. De plus, nous misons sur l'enseignement de ce Programme dans son intégralité afin de ne pas en diluer les apprentissages pour tous nos élèves.</p>

Objectif 4.2	Cible
<p>Développer chez l'élève de saines habitudes alimentaires</p>	<p>Au moins un atelier de manipulation par année</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Les élèves de l'école ont participé à un atelier de cuisine où ils ont eu à manipuler des aliments selon les thèmes des saisons, que ce soit la fabrication d'une compote de pommes, d'une soupe aux légumes ou d'une salade de fruits. La prévention est aussi un moyen d'action pour assurer des collations saines aux enfants. En ce sens, une sensibilisation est faite aux parents lors de la rencontre de la rentrée scolaire. Un rappel est présent à l'agenda scolaire et un suivi est aussi assuré par le service des dîneurs et le service de garde.</p>	

Résultats obtenus	Recommandations et ajustement proposés
En 2015-2016 : cible atteinte	À poursuivre. Bravo à toute l'équipe!
En 2014-2015 : cible atteinte	

Objectif 4.3	Cible
Pour l'année 2015-2016, augmenter de 20 points le taux de réussite des élèves au test de course de 3 minutes entre le premier résultat (1 ^{er} bulletin) et le dernier résultat officiel (3 ^e bulletin)	Donc passer de 45% à 65%
Moyens mis en place <p>L'éducateur physique a préparé un entraînement adapté (notamment par le jeu) aux enfants du préscolaire pour les aider à améliorer leur condition physique. De plus, régulièrement, en début de cours, les élèves avaient l'occasion de courir tout en profitant des précieux conseils de leur spécialiste. Les enseignantes ont aussi emboîté le pas en les faisant pratiquer la course durant leur période de psychomotricité.</p>	
Résultats obtenus	Recommandations et ajustement proposés
En 2015-2016 : 1 ^{er} bulletin : 45% 3 ^e bulletin : 83,72% En 2014-2015 : 1 ^{er} bulletin : données non disponibles 3 ^e bulletin : 80%	Si nous impliquions les parents l'an prochain, nous aurions possiblement des résultats encore plus concluants. Par ailleurs, les résultats sont très satisfaisants !

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Lorsque nous analysons les résultats, nous pouvons être fiers des résultats. Les cibles ont été atteintes dans la presque totalité des objectifs ciblés. Les moyens mis en place ont donné de très bons résultats. Nous réalisons que la coupure d'une journée en orthophonie a eu un impact sur la quantité d'élèves qu'il était possible de suivre cette année. L'an prochain, nous ajouterons un objectif en lien avec le but 5 dans la Convention de gestion, contribuant ainsi à développer tôt la persévérance scolaire chez nos jeunes.

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Tel que prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, nous avons procédé à l'actualisation de notre plan de lutte pour l'année scolaire 2015-2016. Plusieurs autres moyens ont été ajoutés à ceux déjà présents et ont permis d'aider à installer un climat généralement sain et agréable à l'école. La distinction entre une simple chicane d'enfant et de l'intimidation est parfois difficile à faire au préscolaire. Ainsi, cette réalité rend difficile une évaluation exhaustive de la situation de l'intimidation et de la violence à l'école. Cependant, au quotidien, nous constatons une très grande promptitude et la très grande qualité des interventions du personnel lors de situations conflictuelles, de violence et/ou d'intimidation.

Pour l'année 2015-2016, quelques situations problématiques ont été signalées et traitées avec respect et diligence. Aucune plainte formelle sur le traitement de ces dernières n'a été déposée auprès de la direction.

En conclusion, l'intimidation et la violence sont des sujets pris au sérieux à l'école de la Passerelle. Nous constatons que les moyens mis en place par le plan de lutte, les interventions du personnel et la collaboration des parents, permettent aux élèves de vivre dans un environnement où ils peuvent s'épanouir en sécurité.

IMPLICATION ET PARTICIPATION DES PARENTS

Nous avons aussi bénéficié de l'implication et de la grande collaboration des parents au sein de notre école. Ce fut grandement apprécié ! Merci !

- Au conseil d'établissement
- À la bibliothèque
- Lors des différentes activités, en classe et au sein de l'école

MOT DE LA FIN

Ce fut une année très positive à tout point de vue.

Merci à tous et chacun de votre implication, de votre engagement et de votre précieuse collaboration !



ISABELLE GRAVEL

DIRECTRICE, ÉCOLE DE LA PASSERELLE

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016

Le conseil d'établissement (CÉ) de l'école de la Passerelle est composé de quatre parents, deux enseignantes, une représentante des services professionnels et d'une représentante du service de garde. La directrice est toujours présente aux rencontres à titre informatif. Le CÉ a tenu sept rencontres tout au long de l'année scolaire. Au cours de ces rencontres, plusieurs dossiers ont fait l'objet de réflexion, d'échanges, de discussions et de propositions à approuver ou à adopter, selon le cas. Les rencontres ont été enrichissantes et intéressantes, grâce à l'implication et à la participation active des personnes qui y participaient.

Voici les principaux dossiers et sujets traités :

- Règles de régie interne du CÉ
- Formation du CÉ (postes de président ou présidente, représentant ou représentante au comité de parents)
- Activités éducatives complémentaires (activités socioculturelles)
- Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ)
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
- Location du gymnase pour projet 1-2-3
- Présentation du projet *Ribambelle*
- Services complémentaires offerts aux élèves (orthophonie, psychoéducation, psychologie, orthopédagogie)
- Amélioration du contenu littéraire de la bibliothèque
- Présentation de projets de revitalisation de notre école (lignage dans la cour d'école, peinture de quelques classes)
- Campagnes de financement Campagne de souscription : fonds amassés pour l'organisme « J'ai faim à tous les jours »
- Grille-matières : Proposition d'offrir de l'éducation physique et la musique (ratio 50 :50 pour l'an prochain)
- Règles de vie à l'école
- Organisation scolaire - inscriptions des élèves – Visite à la maternelle
- Critères de sélection de la direction d'établissement

- Semaine des enseignants et enseignantes – Semaine des services de garde et autres
- Photographie scolaire
- Entrée progressive et accueil
- Principes d'encadrement des frais chargés aux parents
- Liste de fournitures scolaires
- Règles de régie interne au service de garde (SDG)
- Sondage pour les dîneurs (tarification)
- Élaboration de la programmation des activités du SDG durant les journées pédagogiques
- Révision budgétaire – rapport sommaire – ventilation du budget 2016-2017
- Parole au personnel – informations sur la vie à l'école – activités et projets
- Comité de parents : informations du représentant au comité de parents de la CSP
- Présentation du projet Snoezelen

Nous apprenons beaucoup sur la vie scolaire, sur le fonctionnement de notre école et sur la Commission scolaire des Patriotes. L'expérience vécue au sein du CÉ s'avère très enrichissante. Merci à la magnifique équipe de la Passerelle !



DOMINIQUE DEMERS

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT